



Secteur psychologues

L'équipe des psychologues est chargée de conduire des actions préventives et curatives dans le cadre de la politique départementale de l'enfance et de la famille.

Publié le 26 juin 2023

Les psychologues veillent à la **prise en charge de la dimension psychologique** dans leur fonction institutionnelle. Dans leur fonction de clinicien, ils **interviennent directement auprès de l'enfant et de sa famille** dans l'accompagnement des situations suivies par les travailleurs médico-sociaux.

Les principales missions des psychologues sont les suivantes :

- Introduire la dimension psychologique et veiller à sa prise en compte institutionnelle
- Réaliser un travail clinique et éventuellement thérapeutique auprès des enfants et de leur famille
- Apporter un éclairage sur les situations auprès des équipes médico-sociales et des familles d'accueil en tant que clinicien
- Participer à la procédure d'évaluation des agréments des assistants familiaux
- Collaborer à la réflexion, la conception et l'élaboration de projets institutionnels et avec les partenaires extérieurs.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55